



## Formation

### « Bases juridiques et activités vétérinaires »

**Objectif global :** A l'issue de cette formation les participants seront en mesure d'identifier et d'appliquer les textes réglementaires qui régissent les différentes activités du vétérinaire.

#### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Connaître et comprendre les textes réglementaires administratifs, pénaux, civils et ordinaires relatifs à l'exercice de la profession vétérinaire
- Appliquer les mesures et les procédures réglementaires relatives à leurs tâches
- se positionner dans les équipes de police judiciaire
- répondre aux attentes juridiques, administratives et professionnelles des commanditaires

#### Public cible

Cette formation est dédiée aux vétérinaires du secteur public ou privé, en exercice ou à la recherche d'emploi, désirant acquérir les bases réglementaires et juridiques dans l'exercice de leur profession.

#### Contenu :

La formation portera principalement sur :

- Les bases réglementaires et juridiques dans l'exercice de la profession vétérinaire
- La réglementation technique et administrative en relation avec l'exercice de la profession vétérinaire
- la police judiciaire vétérinaire

#### Méthodes pédagogiques :

Il s'agit d'une formation interactive: parallèlement aux apports théoriques des formateurs, des méthodes pédagogiques actives, des études des textes de référence, des études de cas et des témoignages seront mis en œuvre.

#### Formateurs :

Juristes, représentants de ministères, vétérinaires ayant une expérience confirmée dans les domaines de la réglementation vétérinaire.

**Lieu :** Tunis (lieu sera fixé ultérieurement)

**Durée et Période :** 4 jours du 16 au 19 novembre 2015.

**Prix :** (les frais de la formation et du séjour en pension complète):

- ✓ inscription individuelle: 300 DT
- ✓ prise en charge par un organisme: 400 DT